



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***19126950***Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le**13 SEP. 2019**

jour de sa réception.

Le Greffier,

Greffe

N° d'entreprise : **0429 154 526****Dénomination**(en entier) : **"FIDUCIAIRE BARRAS"**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SA**Adresse complète du siège : **RUE DU VICINAL 5 - 6800 LIBRAMONT****Objet de l'acte : Démission-nomination des administrateurs**

Texte

Extrait du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2019.

L'assemblée prend acte que les mandats des administrateurs en place sont arrivés à échéance et décide de renouveler le conseil d'administration pour une durée de 6 ans comme suit :

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat de l'Administrateur Délégué, à savoir :
la sprl Sofingest, rue des Renards 10, 4130 Tilff - Cortil, TVA BE 0449121381, représentée
par son gérant : Mr Etienne BARRAS, né le 23/12/1956, domicilié rue des Dominicains 7 - 6800 Libramont,
N.N. 561223299-77. Son mandat expirera juste après l'assemblée générale ordinaire de 2025.
2. L'assemblée prend acte de la démission de Baudouin Stevens et décide de pourvoir à son
remplacement en désignant comme administrateur : Mademoiselle Charlotte Barras, née le
6/7/1996, demeurant rue des Renards 10 à 4130 Tilff Cortil. Son mandat sera exercé à titre gratuit et
expirera juste après l'assemblée générale ordinaire de 2025.

Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

Sofingest sprl, représentée par Etienne Barras,
Administrateur Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2019 - Annexes du Moniteur belge